

# PDZA de la MRC d'Abitibi

## Forum Vision 2031 : La zone agricole de la MRC d'Abitibi

Complexe sportif de St-Félix-de-Dalquier, le 7 mai 2016

Compte rendu — version provisoire

---

Plus de 60 personnes ont participé au Forum, dont l'ordre du jour est annexé. Après la présentation du PDZA, les participants se sont répartis en 4 ateliers, dont chacun portait sur l'une des productions prioritaires. Les questions posées aux participants sont similaires d'un atelier à l'autre. Chaque participant avait en main le document de la présentation du plan. Voici un résumé des ateliers et une synthèse.

### 1 Atelier sur la production laitière

L'objectif de stabiliser et de redévelopper la production laitière fait consensus, mais on devrait mettre l'accent sur le mot **développer**.

Quelques participants n'adhèrent pas à l'action 1, qui est de remplir les quotas, ne voyant pas comment agir sur les entreprises qui sont sur la pente descendante. Cependant, d'autres pensent qu'il y a lieu d'intervenir à court terme pour remplir le 7 % de quota laitier qui risque d'être vendu.

L'atelier propose de nouvelles actions en lien avec l'objectif d'attirer des nouveaux joueurs, soit en attirant de nouveaux employés formés (qui pourraient rester), soit en attirant des stagiaires de l'Institut de technologie agroalimentaire, qui pourraient finalement s'établir en région. L'atelier donne son soutien aux autres actions en lien avec l'attractivité, soit la petite séduction et la production d'un document.

L'atelier propose 2 nouvelles actions, qu'il classe comme les deux premières priorités d'action :

1. Développer un bras financier local pour soutenir le développement spécifique de la production laitière soit par un fonds de garantie, soit par du financement supplémentaire.
2. Obtenir un soutien financier le rajeunissement des bâtiments qui ont vieilli.

Pour ce qui est des 5 enjeux prioritaires, celui de l'entrepreneuriat est priorisé, suivi de celui du financement et de la gestion des risques des productions. Peu de participants retiennent l'un ou l'autre des 3 autres enjeux comme faisant partie des deux premières priorités (sans pour autant les exclure) : développement des sols, formation (que certains associent à l'entrepreneuriat) et propriété des terres.

### 2 Atelier sur les bovins de boucherie

L'atelier adhère à l'objectif de redémarrer et d'accroître la production de bovins de boucherie.

Parmi les actions, la priorité devrait être de définir et diffuser différents modèles de production, dont des modèles à temps partiel et des modèles de différentes tailles d'entreprise. Il faudrait ajouter un

objectif, celui de soutenir les producteurs en place, cet objectif étant plus important que celui d'inventorier les sites qui sont prêts pour le redémarrage de la production.

Sur les cinq enjeux prioritaires, l'atelier les classe comme suit :

1. Le financement des entreprises devrait être la 1<sup>ère</sup> priorité. Dans le cas des bovins de boucherie, le financement devrait être fait sur un plus long terme par rapport à ce qui se fait actuellement parce que cette production est soumise à des cycles. Il faudrait changer l'une des règles de la Financière agricole du Québec (FAQ), qui devrait permettre que la Coopérative bovine d'Abitibi puisse participer au financement même si la FAQ est impliquée.
2. L'entrepreneuriat est la 2<sup>e</sup> priorité. Certains y associent la formation. L'action de créer un club d'entrepreneurs est importante. On devrait ajouter une action, celle de la visite annuelle des fermes par un agronome.
3. Le développement des sols est la 3<sup>e</sup> priorité. Certains pensent que le chaulage est plus important que le drainage souterrain. L'amélioration des fossés municipaux et des cours d'eau agricoles est également importante.
4. Sur la propriété des terres, il serait utile de proposer un modèle de location adapté aux producteurs de céréales. Aussi, il faudrait mettre une action visant à modifier le programme de remboursement des taxes foncières aux producteurs agricoles, qui est mal adapté aux cas des producteurs qui louent des terres, parce que les taxes sont remboursées aux propriétaires. Il n'est pas pertinent de mettre sur pied un comité de stratégie pour intervenir lorsqu'une terre ou une entreprise agricole est mise en vente (action 25).

Il y a lieu de chercher un incitatif municipal pour la mise en valeur des terres à l'abandon.

### **3 Atelier sur la culture des céréales et oléagineux**

L'objectif de poursuivre et d'accélérer le développement de la production de céréales et d'oléagineux fait consensus, mais ce développement ne doit pas se faire au détriment des autres productions. L'atelier propose d'ajouter l'objectif de développer la transformation de la production. Il est également mentionné que le développement d'autres cultures devrait également être soutenu, par exemple celle de la gourgame ou des pois.

Une nouvelle action est proposée, celle d'assurer une meilleure communication entre les producteurs et les réseaux, pour la mise en marché et le transport. Les producteurs pourraient s'organiser pour que les chargements soient mieux remplis, de manière à réduire les coûts de transport. Des essais de cultures pourraient être faits collectivement pour répartir le risque entre les producteurs.

L'atelier donne son appui au drainage souterrain, en précisant que ce n'est pas nécessaire partout et en précisant qu'il faut aussi mettre l'accent sur les bonnes pratiques culturales.

Le financement des entreprises et la gestion des risques, c'est primordial. Pour ce qui est de la valeur des terres, il faut faire attention à la spéculation et viser à ce que l'évaluation reflète la qualité des terres.

La formation (développement des compétences) devrait se faire en continu et porter notamment sur les facteurs de santé des sols ou sur la remise en production de terres en friches.

Il y a lieu de faciliter la location de terres en friche. Il est important que des contrats types de location soient produits et qu'ils soient diffusés par les municipalités et la MRC. Cela contribuera positivement à l'occupation du territoire, à la qualité des paysages agricoles et à la fierté locale.

Il est intéressant que la MRC se dote d'une vision pour 2031, il faudrait que les paliers de gouvernements partagent eux aussi cette vision.

L'action 37, sur la grue du Canada, pourrait être bonifiée pour porter sur les menaces venant de la faune en général, incluant les ours.

#### **4 Atelier sur l'agriculture de proximité**

L'atelier adhère à l'objectif de développer l'agriculture de proximité, en mentionnant que cela devrait couvrir toutes les entreprises qui font elles-mêmes leur mise en marché.

Il y a lieu d'ajouter un objectif portant sur l'éducation de la population de tout âge sur la réalité des producteurs :

- Éducation et sensibilisation des jeunes (relève) dans les écoles, donner des petites formations. L'éducation des gens est particulièrement importante pour l'agriculture de proximité en raison, entre autres, de l'accessibilité/proximité des producteurs.
- Éducation des adultes, tant les élus que les intervenants socioéconomiques qui ont souvent une incompréhension des réalités des producteurs et de leurs contraintes.
- Éducation et sensibilisation de la population en général qui a souvent des préjugés envers les producteurs de l'agriculture de proximité. Les gens ont tendance à penser « que les producteurs sont seulement un groupe de hippies qui vendent des légumes » (en lien avec le rapport Pronovost). Il faut que la population comprenne que l'agriculture de proximité est un vrai secteur agricole.

Ajouter l'objectif de promouvoir les saines habitudes de vies (en lien également avec l'éducation), car en se procurant des produits de l'agriculture de proximité tels que des légumes, les gens optent pour des aliments de plus grande qualité, meilleurs pour leur santé.

Il faudrait favoriser l'accès aux produits de l'agriculture de proximité. Cependant, si l'on développe l'accès, il faut s'assurer que la clientèle active augmente également.

Il est pertinent de diffuser davantage l'information sur la réglementation qui découle de l'article 59 de la LPTAA.

Une action devrait être ajoutée consistant à soutenir des projets structurants qui contribuent à la solidarité locale.

Une action devrait viser à ce que la MRC se prépare à la bourse du carbone et aux crédits de carbone, puisque certaines productions agricoles pourraient en retirer un revenu.

Une action devrait porter sur le soutien aux productions à valeur ajoutée, comme celles issues de la transformation.

Sur les **5 enjeux prioritaires**, les priorités devraient être le développement des sols, le développement des compétences et l'entrepreneuriat. Pour ce qui est des sols, il ne faut pas mettre l'accent uniquement sur le drainage souterrain, mais aussi celui de surface et inclure l'amélioration de la structure des sols (engrais verts, densité, pratiques culturales) et la possibilité de défricher de nouveau des terres.

Pour le financement, il faut faire la promotion de l'agriculture auprès des institutions de financement, redorer son image. L'agriculture est méconnue par les intervenants et la population en général. Elle est victime de préjugés.

Au niveau de l'enjeu de propriété des terres agricoles, l'action 26 « Faire un suivi du service de Banque de terres et de toute approche similaire » est discutée. Il est important de faire savoir quelles terres sont disponibles et de favoriser la location des terres (faire comprendre les avantages de louer une terre, pour le propriétaire et pour le locataire).

Centraliser le développement des terres par secteurs (ex : par municipalité) dans le but de ne pas avoir seulement un agriculteur par X km (dispersion trop importante). Cela permettrait également de réduire l'isolement social des agriculteurs et augmenterait la qualité de leur milieu de vie.

Pour ce qui est des terres vacantes, il ne faudrait pas perdre des acquis du passé par le reboisement. Il faut considérer les efforts de défrichage des terres par les générations passées.

Les **actions oubliées** sont les suivantes :

- Améliorer l'image des agriculteurs, par l'éducation et la sensibilisation de la population en général, qui a souvent des préjugés envers les producteurs de l'agriculture de proximité. Les gens ont tendance à penser « que les producteurs sont seulement un groupe de hippies qui vendent des légumes » (en lien avec le rapport Pronovost). Il faut que la population comprenne que l'agriculture de proximité est un vrai secteur agricole. Aussi, la méconnaissance des gens extérieurs au milieu agricole crée parfois des situations d'intimidation (*bully*). À ce sujet, il pourrait y avoir des activités pour faire connaître les producteurs (ex : des portes ouvertes, des événements promotionnels).
- Selon certains, l'agriculture biologique n'est pas assez présente dans le PDZA et il devrait y avoir du financement pour favoriser la transition vers le biologique. Par contre, certains pensent que la certification est une « arnaque » et qu'il faudrait plutôt mettre l'accent sur les bonnes pratiques culturales.

**Autres commentaires :**

Une personne affirme être nouvelle dans le domaine de l'agriculture et souhaite démarrer un projet, mais ne sait pas où trouver de l'aide. Elle aimerait avoir accès à des partages d'expériences pour bien démarrer. En réponse, on mentionne que la diffusion d'information sur les ressources disponibles devrait être améliorée.

Un couple souhaite vendre ou louer ses terres, mais n'en est pas capable puisque les terres sont défrichées. On répond qu'il devrait y avoir des incitatifs pour la vente de terres (éducation et sensibilisation).

La mairesse de Trécesson se demande pourquoi il n'y a pas plus d'agriculteurs sur son territoire. Il y a des terres de disponibles, mais personne ne semble s'y intéresser.

Un conseiller municipal de Preissac soulève la problématique de sa municipalité, où il est difficile de développer l'agriculture en raison de la présence importante des mines.

Des programmes de subvention devraient être instaurés pour effectuer des tests sur des terrains (par exemple : par des étudiants).

Il devrait y avoir du financement pour les gens qui se lance dans une production dite non traditionnelle.

## **5 Synthèse des ateliers**

En résumé, les éléments suivants peuvent être mis en évidence, sans couvrir l'ensemble de ce qui a été proposé :

- Le plan devrait mettre davantage l'accent sur la transformation, notamment pour les céréales et oléagineux et pour l'agriculture de proximité.
- Les cinq enjeux prioritaires peuvent être classés comme suit :
  - Le financement et la gestion des risques des productions.
  - L'entrepreneuriat (auquel certains associent le développement des compétences).
  - Le développement des sols, qui doit couvrir le drainage (souterrain et de surface), la correction de l'acidité, l'amélioration de la structure des sols et autres.
  - Le développement des compétences : certains l'associent à l'entrepreneuriat, même à la question des sols.
  - La propriété des terres agricoles : il est notamment important de proposer et diffuser des contrats de location.

## **6 Allocution de participants**

- François Gendron, député d'Abitibi-Ouest

- Christine Moore, député d'Abitibi-Témiscamingue
- Éric Laliberté, directeur de la SADC Harricana
- Alain Sarrazin, MAPAQ, direction régionale Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec
- Marc Dickey, directeur régional de la Financière agricole du Québec
- Normand Lemieux, président du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi
- Ghislain Galarneau, membre du Comité consultatif agricole de la MRC d'Abitibi
- Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi, allocution de clôture.

*Forum Vision 2031 : La zone agricole de la MRC d'Abitibi*  
Complexe sportif de St-Félix-de-Dalquier  
7 mai 2016

**Objectifs du forum :** Prendre connaissance du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), partager des points de vue sur les actions à prendre et échanger sur les implications dans la mise en œuvre du plan.

- 9 h 45 Accueil des participants  
10 h Ouverture par Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi  
10 h 10 Présentation sur le PDZA  
10 h 40 Ateliers :
  - Bovin laitier
  - Bovin de boucherie
  - Grandes cultures
  - Agriculture de proximité
- 11 h 40 Tirage  
Service du dîner
- 12 h Dîner-Conférence de Gilbert Lavoie, agronome : « *Agroalimentaire de la MRC d'Abitibi : s'ouvrir pour saisir les opportunités de développement* »
- 13 h Pause
- 13 h 10 *Tout le monde devrait en parler* : Martin Roch, animateur ; Normand Lemieux, fou du roi ; Mélanie Falardeau, hôtesse  
Invité(e)s :
  - Vincent Boisvert, Ferme Vincent Boisvert de Trécession
  - Maxime St-Laurent, Ferme Lauka de St-Marc-de-Figuery
  - François Galarneau, Ferme Galarneau Inc de Barraute
  - Nancy Marcotte, Les Jardins de la Colonie de St-Mathieu-d'Harricana
- 13 h 50 Plénière – Rapport des ateliers, synthèse  
14 h 20 Prise de parole  
14 h 50 Étapes à venir et remerciements